

Organiser la coopération entre élèves

Fiche 0 : Les mots de la coopération

Aide (entre élèves)

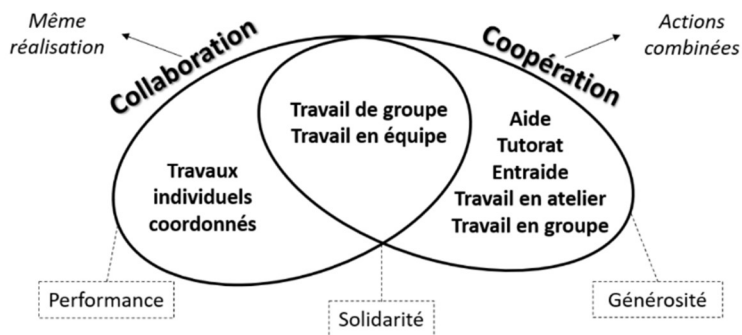
Situation coopérative durant laquelle un élève, qui se reconnaît capable, vient apporter ses connaissances et ses compétences à un élève qui en a exprimé le besoin. Pour éviter les risques de dévalorisation par un étiquetage stigmatisant, elle gagne à s'exercer à l'initiative de celui qui en manifeste la demande.

Autonomie

Capacité d'une personne à se diriger elle-même dans le monde. Cette capacité peut être fonctionnelle (agir par soi-même), morale et juridique (choisir par soi-même) ou intellectuelle (penser par soi-même). L'autonomie se distingue de l'hétéronomie (agir sous la loi d'un autre), l'anomie (agir sans loi) et l'état de minorité (incapacité de se servir de son entendement).

Collaboration

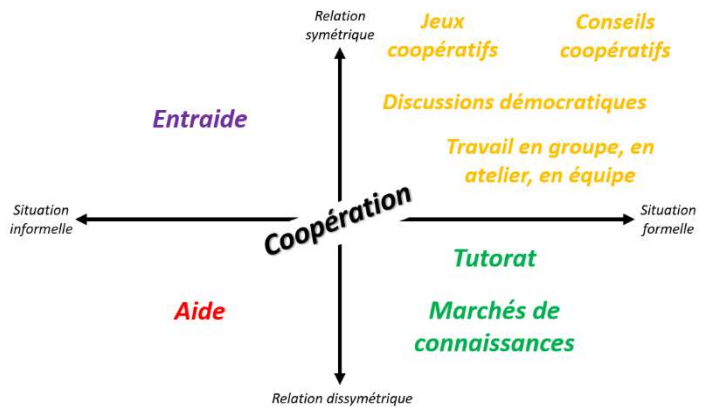
Ensemble des situations orientées vers une même production ou un projet commun. Les actants travaillent ensemble dans un esprit de solidarité ou de recherche de performance, mais assument individuellement leurs tâches après avoir pensé et organisé une division du travail.



Coopération

Ensemble des situations avec des interactions, une intention et un bénéfice mutuel. La coopération est une modalité d'action impliquant du partage de désirs et de la générosité réciproque.

À l'école, une coopération dans le rapport au savoir correspond aux pratiques d'aide, d'entraide, de tutorat et de travail en groupe. Elle se traduit également par l'organisation de démarches de projets (du travail en équipe), de conseils coopératifs, de discussions démocratiques, de jeux coopératifs et de marchés de connaissances.



Conflit sociocognitif

Situation de confrontations cognitives entre des représentations différentes sur un même problème, au sein d'un groupe de pairs, où chacun peut exprimer ses idées. L'aboutissement d'un conflit sociocognitif est un état de doute (un conflit cognitif) issu d'un désaccord avec des pairs. De ce doute naît un questionnement précieux pour la considération des savoirs travaillés, souvent apportés par l'enseignant.

Conseil coopératif

Réunion démocratique qui cherche à harmoniser la vie du groupe en associant les participants : faire l'état des lieux des projets personnels ou collectifs, d'aborder les propositions, les problèmes, la coopérative, les félicitations mais aussi tout ce qui concerne le symbolique dans la classe (permis, brevets, ceintures, responsabilités, ...). Un conseil coopératif est la clé de voute de l'exercice de la coopération entre élèves. En partie ritualisé par des maitres-mots (des formules récurrentes qui balisent les échanges), il autorise une liberté d'expression aux membres de la classe.

Entraide

Situation coopérative durant laquelle, deux ou plusieurs élèves décident de se réunir pour tenter, à plusieurs, de résoudre un problème ou une difficulté qu'ils rencontrent conjointement. L'entraide peut avoir pour dérive potentielle une diminution de l'investissement.

Jeu coopératif

Le principe d'un jeu coopératif est l'engagement physique ou intellectuel, intense mais sans gagnant ni perdant, sans compétition ni violence, dans le but de réaliser un défi ou de battre un record précédemment établi.

Marché de connaissances

(ou réseau d'échanges réciproque de savoirs)

Situation coopérative où des offreurs transmettent des savoirs à des receveurs. Le postulat de départ est que chacun possède et est capable de mettre à disposition des savoirs qui peuvent intéresser d'autres personnes. La réciprocité oblige les offreurs à devenir receveurs et inversement.

Personnalisation des apprentissages

Organisation pédagogique qui articule la construction des apprentissages par une approche didactique (par une orientation socioconstructiviste, collectivement ou en petits groupes), du travail individualisé (chaque élève reçoit ou choisit un travail qui lui correspond et dispose de plusieurs modalités pour l'effectuer) et des interactions coopératives (les élèves peuvent effectuer un travail à plusieurs, solliciter l'aide d'un camarade ou apporter la leur).

Plan de travail

Document adapté à chaque élève, sur lequel celui-ci planifie ses activités à partir de ce qu'il souhaite et peut réaliser et de ce qu'il a à acquérir et maîtriser au terme de son cycle. Il note la réalisation des travaux, évalue l'ensemble en fin de période de validité du plan afin d'élaborer le plan de travail à venir. La planification du travail s'effectue à partir de supports et matériels qui proposent une progressivité : les élèves n'en sont pas tous aux mêmes étapes. Le travail est possible selon plusieurs modalités : seul, avec l'enseignant, en coopération avec des camarades.

Réciprocité

Principe pédagogique qui se traduit par une alternance, selon les besoins, entre la fonction de tuteur et celle de tutoré. Personne n'est systématiquement tuteur, personne n'est systématiquement tutoré, chacun peut occuper, à des temps différents, l'une et l'autre de ces fonctions.

Responsabilité

Régulation volontaire et par soi-même de son propre fonctionnement. La responsabilité peut être

individuelle (assumer les choix pris), humaine (altruisme, don, care) ou environnementale (écologie).

Travail en groupe

Situation coopérative et didactique, organisée par l'enseignant, afin que les élèves explorent, à plusieurs, une situation-problème qu'ils ont précédemment étudiée individuellement. Le travail en groupe vise l'émergence d'un conflit sociocognitif, sous forme d'un litige entre les élèves, pour que les représentations initiales de chacun soient éprouvées, puis majorées par une formalisation des savoirs.

Travail en équipe

Situation coopérative organisée par l'enseignant, dans le cadre de démarches de projet. Les élèves se réunissent pour choisir, penser, mettre en œuvre, communiquer et évaluer un projet, sur un temps long.

Travail en atelier

Organisation en groupes restreints du travail des élèves autour d'une même activité. Les ateliers peuvent être organisés par l'enseignant (nature et composition des groupes) ou être à l'initiative des élèves (ateliers permanents).

Les ateliers tournants consistent en une rotation des groupes suivant les activités : en fin de cycle, tous les élèves ont réalisé tous les ateliers. Les ateliers permanents correspondent à des pôles d'activités vers lesquels les élèves s'orientent de manière autonome en fonction de leur travail personnalisé.

Tutorat (entre pairs)

Organisation coopérative de systèmes d'aides apportées entre élèves. Un tuteur est un élève volontaire et formé aux gestes de l'accompagnement et de l'explication. Il maîtrise ce qu'on lui demande ou sait renvoyer vers quelqu'un de compétent. Un tutoré est un élève qui exprime le besoin d'obtenir un soutien ponctuel, plus ou moins durable, de la part d'un tuteur. Pour éviter l'augmentation des inégalités entre les élèves, un lien de réciprocité est nécessaire entre tuteurs et tutorés.



- Connac, S. (2017). *La coopération entre élèves*. Futuroscope : Canopé.
- Connac, S. (2017). *Enseigner sans exclure – La pédagogie du colibri*. Paris : ESF Editeur.